



MINISTÈRE DU PLAN
ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT

RAPPORT DE SUIVI

DES ASSIGNATIONS DU
MINISTÈRE DU PLAN ET DE
LA COORDINATION DE L'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT

Octobre, Novembre
et Décembre 2024





MINISTÈRE DU PLAN
ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT

Sommaire.





Avant Propos Pg 04

01. Contexte, justification et méthodologie

Pg 05

02. Activités réalisées au quatrième trimestre 2024

Pg 07

2.1. Objectif Stratégique Sectoriel 1 : Renforcer les capacités
institutionnelles et managériales du Ministère

Pg 07

2.2. Objectif Stratégique Sectoriel 2 : Améliorer la
planification du développement

Pg 08

2.3. Objectif Stratégique Sectoriel 3 : Améliorer la
programmation et budgétisation des investissements
publics ainsi que la promotion des investissements privés
et du partenariat au développement

Pg 11

2.4. Un dossier saillant en quête de financement

Pg 18

03. Suivi des assignations

Pg 20

Avant-propos

Pour accélérer sa marche vers le développement, la République Démocratique du Congo (RDC) doit opérer beaucoup de réformes et d'investissements. En cette matière, de par ses fonctions de planification, de programmation-budgétisation et de suivi-évaluation des programmes et projets d'investissement, le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement a un rôle de premier plan. Aussi, le Ministère coordonne la mobilisation des ressources extérieures, en particulier l'aide au développement. Enfin, ce Ministère aide le Gouvernement dans la priorisation des projets, pour une meilleure affectation des ressources disponibles.

Voilà pourquoi ce Ministère a besoin de plus de moyens financiers pour accélérer la réalisation de sa feuille de route et l'atteinte des résultats lui assignés par la Première Ministre, dans le but de booster l'ensemble de l'action gouvernementale dont il est au centre.

Le présent rapport donne une idée claire et détaillée de différentes actions menées par le Ministère au quatrième trimestre 2024, ainsi que les niveaux atteints des indicateurs de suivi pour les résultats attendus.

Je remercie ainsi les membres du Cabinet et les experts de l'Administration du Ministère, qui ont œuvré dans la rédaction dudit rapport, ainsi que ceux qui ont apporté les statistiques et informations nécessaires.

Guylain NYEMBO MBWIZYA

Vice-Premier Ministre,
Ministre du Plan et de la Coordination
de l'Aide au Développement



01 Contexte, justification et méthodologie

1. Le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement a poursuivi la réalisation de ses missions, qui, conformément à l'Ordonnance n°24/039 du 28 mai 2024 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres d'Etat, des Ministres, des Ministres Délégués et des Vice-Ministres et à l'**Ordonnance n°22/003 du 7 janvier 2022** fixant les attributions des Ministères, se résument comme suit:
 - i. Planification et programmation de la politique de développement économique et social de la République Démocratique du Congo ;
 - ii. Préparation du Plan de développement économique et social, programmation de son exécution et suivi de sa réalisation ;
 - iii. Préparation du budget des dépenses en capital, programmation et suivi de son exécution ;
 - iv. Accompagnement des ministères sectoriels, des provinces et des Entités Territoriales Décentralisées (ETD) dans l'élaboration de leurs outils de planification et programmation ;
 - v. Coordination de la mise en œuvre de la politique nationale du Partenariat Public-Privé et de la mobilisation des ressources extérieures, promotion des investissements publics et privés, amélioration du climat des affaires et transparence des industries extractives ;
 - vi. Développement et renforcement du système statistique national, Coordination des activités de recensement de la population et suivi des Objectifs de Développement Durable (ODD) ;
 - vii. Renforcement des capacités institutionnelles et humaines de l'administration publique ;
 - viii. Coordination et suivi de la mise en œuvre du Programme de Développement Local des 145 Territoires (PDL-145T).



Province de l'Equateur
04 Décembre 2024



Réception définitive 25.11.24
École primaire TSHIATSHIATSHIA
Territoire KABEYA-KAMWANGA, village Bena Kabasele,
secteur Lac Munkamba Province du Kasai-Oriental



Centre de santé NAGUA / NESIRA
Territoire de Rungu, village Nagua, secteur / Chefferie
de Medje Mango, Province du Haut uele

2. Pour une meilleure supervision de leur réalisation et leur suivi, ces missions sont regroupées en trois priorités ou Objectifs Stratégiques Sectoriels (OSS) dans la matrice des résultats assignés au Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au développement par Son Excellence Madame la Première Ministre, dans sa lettre référencée **CAB/PM/DIRCAB/SGP/2024/1093 du 27 août 2024**. Ces objectifs sont :
 - **OSS1** : Renforcer les capacités institutionnelles et managériales du Ministère ;
 - **OSS2** : Améliorer la planification du développement ;
 - **OSS3** : Améliorer la programmation et budgétisation des investissements publics ainsi que la promotion des investissements privés et du partenariat au développement.
3. Ce rapport du quatrième trimestre 2024 décrit les avancées réalisées dans l'atteinte des résultats assignés. Il regroupe les informations fournies par les Directions organiques et les Structures sous-tutelle dudit Ministère, dans le cadre de réalisation de leurs activités découlant des missions susmentionnées.
4. Il sied de signaler que dans ce Rapport, les actions sont regroupées par Objectif Stratégique Sectoriel, en suivant le nouveau regroupement proposé lors des travaux d'élaboration du Plan de Travail Opérationnel (PTO), de la Feuille de route et du Plan de suivi des lettres de mission, qui se sont déroulés à Kinshasa de mi-novembre à mi-décembre 2024, sous la supervision de la Primature.
5. Hormis la section introductive I (contexte, justification et méthodologie), il comprend deux autres sections. La section II décrit les activités réalisées au quatrième trimestre 2024, en les regroupant par Objectif Stratégique Sectoriel. Il a évoqué entre autres les questions suivantes : (i) la digitalisation du Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement ; (ii) l'accompagnement des Ministères sectoriels dans l'élaboration de leurs politiques sectorielles ; (iii) l'accompagnement des Provinces dans l'élaboration de leurs plans de développement ; (iv) le Plan National Stratégique de Développement 2024-2028 ; (v) les efforts dans le domaine de la statistique ; (vi) les réformes pour stimuler l'investissement privé ; (vii) la redynamisation du processus ITIE en RDC ; (viii) la mobilisation, gestion et efficacité de l'aide au développement ; (ix) le Programme de Développement Local des 145 Territoires ; et (x) le deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat. La section III présente le tableau actualisé de suivi des assignations, en indiquant, pour chaque résultat attendu, chaque action/activité à réaliser, son taux de réalisation, la justification des écarts, la solution aux écarts négatifs, les moyens de vérification, les observations nécessaires et les décisions envisagées pour accélérer la réalisation.



02 Activités réalisées au quatrième trimestre 2024



6. Au quatrième trimestre de l'année 2024, le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement a poursuivi la réalisation de plusieurs actions. Les lignes qui suivent présentent ces actions par Objectif Stratégique Sectoriel.

2.1. Objectif Stratégique Sectoriel 1 : Renforcer les capacités institutionnelles et managériales des Ministères

7. **Digitalisation du Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement.** En urgence, les activités suivantes ont été priorisées :
- **le développement et acquisition d'une plateforme de gestion électronique des documents** : Une application en gestation prend en charge toutes les fonctions de la gestion documentaire et en plus, il y est développé la gestion des tâches des membres du cabinet, la gestion des audiences et la gestion de la salle des réunions ;
 - **la revisitation du site web du Ministère** : un nouveau site du Ministère est déjà créé et sera mis en ligne très bientôt ;
 - **la mise en place du système d'information pour le suivi des actions du gouvernement SISAG** : la Commission d'élaboration des outils de mise œuvre de la SISAG travaille depuis le 22 octobre 2024 et a déjà approuvé plusieurs livrables et l'outil informatique qui tient compte de l'approche 3D ; cet outil est en pleine implémentation.
8. **Renforcement des capacités dans l'élaboration des cadres opérationnels sectoriels.** En novembre et décembre 2024, sous la supervision du Secrétaire Général à la Primature et du Secrétaire Général au Plan et à la Coordination de l'Aide au Développement, le Secrétariat National pour le Renforcement des Capacités (SENAREC) a appuyé la Direction de Suivi et Évaluation des Politiques (DSEP) et les Directions d'Études et Planification dans la formulation des PTO, Feuilles de route et Plans de suivi de tous les Ministères sectoriels.

- 9. Plaidoyer pour un nouveau modèle de financement de l'ACBF.** En sa qualité de Gouverneur-pays, SEM le Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement, a pris part à la Conférence des Gouverneurs de la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF), tenue du 08 au 10 octobre 2024 à Abidjan en Côte d'Ivoire, au cours de laquelle la structure a proposé de plaider pour utiliser 3% des fonds IDA non absorbés au renforcement des capacités dans les pays Africains.



Abidjan - Côte d'Ivoire, 09.10.2024 | Entretien avec le Secrétaire Exécutif de la Fondation pour le renforcement des Capacités en Afrique (ACBF)

2.2. Objectif Stratégique Sectoriel 2 : Améliorer la planification du développement

- 10. Poursuite de l'accompagnement des Ministères sectoriels dans l'élaboration de leurs politiques sectorielles.** Au quatrième trimestre 2024, le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement a accompagné le Ministère du Budget et celui de la Formation Professionnelle a démarré le processus d'élaboration de leurs stratégies sectorielles, avec notamment l'élaboration des termes de référence et de la feuille de route des travaux. Le Ministère continue d'encadrer l'élaboration de la politique des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale. Il y a lieu de signaler aussi la validation technique de la politique du Développement Rural. Le Ministère a enfin accompagné 11 Directions d'Etudes et Planification (DEP) dans la mise en œuvre et le suivi des lettres de mission, après leur accompagnement, au mois d'août passé, dans l'élaboration des lettres de mission.
- 11. Poursuite de l'accompagnement des Provinces dans l'élaboration de leurs plans de développement.** Grâce à l'appui du Programme des Nations Unies pour la Population et à l'accompagnement du Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement, deux Provinces (Maniema, Ituri et Sud-Kivu) ont achevé l'élaboration de leurs Plans de Développement Provinciaux (PDP) au quatrième trimestre de l'année 2024, pendant que les travaux sont en cours pour la province du Nord-Kivu.
- 12. La RDC vient de se doter d'un Plan National Stratégique de Développement (PNSD 2024-2028).** Adopté au niveau technique par toutes les parties prenantes le 03 octobre 2024 et au niveau politique par le Conseil des Ministres le 06 décembre 2024, conformément à la Vision 2050, qui résume l'ambition de développement à long terme comme suit : « D'ici 2050, les potentiels des secteurs extractifs et agricoles de la RDC auront été mis en valeur, dans l'optique de construire une économie diversifiée à croissance inclusive et à revenu intermédiaire, qui vise à vaincre la pauvreté et instaurer la paix durable sur l'ensemble du territoire national ». Cet outil programmatique, qui reprend toutes les politiques macroéconomiques et sectorielles de développement de la RDC, est le résultat d'un long processus entamé depuis 2022 pour relayer le PNSD de première génération, dont la mise en œuvre, perturbée

par la pandémie de Covid-19 et la crise russo-ukrainienne, arrivait à terme en 2023. Dans une approche largement participative, ce processus a impliqué les administrations publiques, les Organisations de la Société Civile et du Secteur Privé, les Partenaires Techniques et Financiers, ainsi que les délégués de la Présidence de la République, de la Primature et des Ministères sectoriels.

- 13.** Les prochaines étapes sont : (i) la vulgarisation du PNSD 2024-2028, notamment auprès des Honorables Députés et Sénateurs, des responsables provinciaux et locaux ; (ii) la revue annuelle sur la planification du développement ; (iii) l'organisation d'une conférence des investissements pour plus de mobilisation des financements des bailleurs de fonds (partenaires techniques et financiers) et des investisseurs privés. Ces étapes apporteront un plus dans le processus de planification du développement en RDC, surtout après la question orale avec débat, qui a eu lieu au mois de décembre 2024 au Sénat, sur l'état des lieux dudit processus.



- 14.** Il y a lieu de signaler que le document de la Vision RDC 2050 est disponible et va bientôt être distribué à toutes les parties prenantes. Il comporte plusieurs avantages, entre autres : (i) il quantifie les cibles à partir de certains pays comparateurs, après analyse de leurs performances économiques ; (ii) il introduit la notion de capacités productives et de nouvelles métriques pour le suivi-évaluation des progrès de la RDC dans sa vision ; (iii) il fait un focus sur la transformation structurelle de l'économie et des emplois dans les scénarii de développement ; (iv) il analyse les répercussions de différents scénarii sur des indicateurs clés de développement social et humain ; (v) il donne plus d'éclaircissements sur les échéanciers constatés sur la trajectoire de développement à long terme de la RDC ; (vii) il précise les piliers de la vision, domaines de concentration des efforts du Gouvernement ; (viii) il quantifie les conditions de mise en œuvre des scénarii de développement.



- 15.** Chaque domaine de concentration regroupe plusieurs secteurs d'activités. Il est clair que les secteurs clés feront l'objet d'une attention particulière de la part des Groupes Thématiques Sectoriels (GTS), qui constituent un cadre de dialogue et de concertation permanente sur les politiques de développement de la RDC, et qui sont en phase de redynamiser leurs activités, après la mise en place de l'actuel Gouvernement au mois de juin 2024. En effet, le 21 novembre 2024, le Comité de Pilotage des Groupes Thématiques

Sectoriels, qui regroupe 14 Ministres, a tenu une réunion, au cours de laquelle une Feuille de route des activités des Groupes Thématiques Sectoriels était examinée et validée. Cette Feuille de route retient notamment l'organisation, au premier trimestre 2025, du Forum technique d'harmonisation des GTS et des Groupes Inter-bailleurs (GIB), dont les travaux préparatoires sont en cours, avec la participation des experts du Groupe de Coordination des Partenaires (GCP).



- 16. Le Ministère a également poursuivi ses efforts dans le domaine de la statistique.** A cet effet, l'apport de l'Institut National de la Statistique (INS) a été décisif, avec notamment : (i) la publication des comptes nationaux (série 2017-2023) ; (ii) l'estimation de la croissance économique 2024 sur fond de réalisations à fin juin 2024, laquelle a été utilisée dans le cadrage macroéconomique harmonisé avec l'équipe du FMI lors de sa mission du 31 octobre au 13 novembre 2024 ; (iii) le rebasage des comptes nationaux pour la nouvelle année 2022, dans le cadre du processus de migration vers le système de comptabilité nationale SCN 2008, appuyé timidement par l'Union Africaine (UA) et l'Union Européenne à travers le deuxième Programme d'Appui au système statistique (PAS2) ; (iv) la finalisation du Projet de Loi sur la Statistique, avec l'appui du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA). La production hebdomadaire des indices des prix et des notes de Conjoncture Economique s'est faite normalement.
- 17.** Il est à noter que l'INS a également organisé à Kinshasa, à l'occasion de la 34^{ème} édition de la Journée Africaine de la Statistique, une matinée scientifique sur la statistique, le 18 novembre 2024. Cette édition de la Journée Africaine de la Statistique a été célébrée dans plusieurs pays africains, sous le thème central « Soutenir l'éducation en modernisant la production des statistiques adaptées à ses besoins ». Au cours de la matinée susmentionnée, il a été souligné la nécessité de moderniser l'INS, en lui dotant des moyens suffisants pour ses actions. Cette modernisation passe entre autres par l'actualisation de la stratégie nationale et de développement de la statistique ainsi que la mise en place de la Loi sur la statistique. En plus, le Gouvernement est appelé à mobiliser les ressources nécessaires pour l'organisation du deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RPGH2).
- 18.** Sur base de la feuille de route d'accélération des ODD, le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement avait au dernier trimestre 2024, organisé, en collaboration avec le Ministère des Mines et celui du Portefeuille, une mission d'évaluation des entreprises minières par rapport à l'alignement de leurs activités sur les Objectifs de Développement Durable (ODD). L'évaluation a révélé que, outre le manque total de connaissance et d'intérêt pour les ODD de la part des sociétés minières, plusieurs insuffisances et impacts négatifs des activités minières sur l'environnement, l'économie locale et le social ont été identifiés. De plus, il est constaté que les cahiers de charges des entreprises et les fonds

collectés au titre de la dotation de 0,3% du chiffre d'affaires de ces entreprises, manquant de cohérence et de synergie avec les programmes de développement local, tels que le PDL-145T, dupliquant ainsi les efforts d'affectation des fonds pour des actions de même type et rendant parfois inefficace l'utilisation des fonds en faveur des communautés locales. Le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement s'emploie pour faciliter l'intégration desdits cahiers de charges et de la dotation susmentionnée de 0,3% dans les Programmes Locaux de Développement (PDL), en harmonie avec les PDP et le PNSD.

2.3. Objectif Stratégique Sectoriel 3 : Améliorer la programmation et budgétisation des investissements publics ainsi que la promotion des investissements privés et du partenariat au développement

19. Réformes pour stimuler l'investissement privé. En cette matière, le Ministère, à travers l'ANAPI, a procédé à l'examen et l'agrément au code des investissements, respectivement au mois d'octobre et au mois de décembre 2024, de 22 et 25 dossiers. Aussi, il a organisé à Lubumbashi, du 28 au 31 octobre 2024, la Deuxième édition des assises nationales du Climat des affaires et deuxième session du Dialogue Public-Privé (DPP).



- 20.** Le 15 novembre 2024, au cours d'une réunion tenue à Kinshasa à Rotana Hotel, la Feuille de route des réformes gouvernementales relatives à l'amélioration du climat des affaires et des investissements a été validée par le Comité de Pilotage du Groupe Thématique Climat des Affaires, Partenariat Public-Privé, Promotion des investissements et de l'Emploi, élargi aux services publics et privés.



- 21. Mobilisation, gestion et efficacité de l'aide au développement.** Le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement a supervisé en octobre et novembre 2024 les travaux d'élaboration du Plan Stratégique Pays (PSP) 2026-2030 du Programme Alimentaire Mondial (PAM) et a participé à la réunion de la Commission Multisectorielle Permanente pour la mise en oeuvre du Programme National de l'Alimentation Scolaire organisé au Ministère de l'Education nationale et Nouvelle Citoyenneté. Le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement a également pris part à la réunion de validation du rapport de cadrage de l'étude sur la Politique Nationale d'Evaluation (PNE-RDC 2025-2030) et du Plan de Travail de l'élaboration de la PNE.



Kinshasa-RDC, 25 Octobre 2024 | PAM : Élaboration du Programme stratégique 2026-2030, aligné sur les priorités nationales et les besoins humanitaires.

- 22.** La 28ème réunion du Comité de pilotage du Partenariat Mondial a eu lieu les 26 et 27 novembre 2024, sous la co-présidence du Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement, au cours de laquelle a été adopté le Plan d'actions 2025/2026 du Partenariat Mondial pour une coopération efficace au service du développement.

- 23.** Le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement a également contribué à l'élaboration du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement durable (CCDD 2025-2029), qui s'est largement inspiré du PNSD 2024-2028. Le CCDD 2025-2029, dont le coût global est estimé à environ USD 3,7 milliards, a été signé le 06 décembre 2024, d'une part, par le Gouvernement congolais, représenté par la Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, Coopération Internationale et Francophonie et, d'autre part, par le Système des Nations Unies, comprenant le Bureau International du Travail (BIT), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), le Programme Alimentaire Mondial (PAM), le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), l'Organisation des Nations Unies l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), le Bureau des Nations Unies pour les Services d'Appui aux projets (UNOPS), le Bureau Conjoint des Droits de l'Homme (BCNUDH), l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), le Fonds International de Développement agricole (FIDA), l'Organisation des Nations Unies pour le Développement industriel (UNIDO), l'Organisation Internationale des Migrations (OIM), le Programme des Nations Unies pour la lutte Anti-Mines (UNMAS), l'Organisation des Nations Unies pour les Etablissements Humains (ONUHABITAT), le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA), le Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA), l'Organisation des Nations Unies pour les Femmes (ONUWOMEN), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Fonds d'Equipe des Nations Unies (UNCDF) et l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC).



- 24.** Le CCDD constitue un document stratégique qui guide la coopération entre le Gouvernement congolais, les Agences du Système des Nations Unies et d'autres partenaires internationaux pour la période sus évoquée, dans un contexte de désengagement progressif de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en RDC (MONUSCO). Il vise à soutenir la RDC dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) tout en répondant aux défis nationaux spécifiques, y compris les problèmes de pauvreté, de gouvernance, de sécurité, de santé, d'éducation et de développement économique durable. Les quatre priorités stratégiques du CCDD 2025-2029 sont : (1) Croissance économique inclusive durable ; (2) Gouvernance efficace, Etat de droit et protection des populations ; (3) Accès aux services sociaux de base de qualité et protection sociale inclusive ; (4) Gestion durable des ressources naturelles, protection des écosystèmes et gouvernance environnementale efficace.
- 25. Accès des populations de 145 Territoires aux infrastructures et services socioéconomiques de base.**
La RDC a mis en place un Programme de Développement Local des 145 Territoires (PDL-145T), dans le but de réduire les disparités entre les milieux ruraux et les milieux urbains ainsi que la pauvreté rurale. Conformément au principe de « ne laisser personne pour compte », le PDL-145T s'inscrit véritablement dans la sphère des Objectifs de Développement Durable (ODD). En effet, 9 des 17 ODD seront directement impactés. Ce programme, qui devait démarrer en 2021, n'a pu démarrer véritablement qu'en 2023, le temps de réunir les moyens, de mettre en place le cadre institutionnel et de disposer de premières études de faisabilité.
- 26.** En termes des réalisations, jusqu'à fin novembre 2024, ce programme a permis d'achever, dans le cadre du volet 1 de la composante 1 (seul volet démarré), la construction des 518 écoles sur 1198 prévues, 276 centres de santé sur 788 prévus, et 59 bâtiments administratifs des territoires sur 145 prévus. Au total, les Agences d'Exécution ont déjà livré à l'Etat congolais 634 ouvrages construits, dont 418 écoles, 181 centres de santé et 35 bâtiments administratifs des territoires (tableau 1). Le gouvernement a par ailleurs libéré 59 millions en octobre 2024, sur un total de 112 millions, pour parachever rapidement les ouvrages restants de ce Volet 1. Il y a lieu de souligner que le PDL-145T a fait l'objet de : (i) plusieurs séances d'information, au mois d'octobre 2024, des caucuses de députés nationaux, pour les provinces couvertes par la Cellule d'exécution des Financements en faveur des Etats Fragiles (CFEF) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD ; (ii) une question écrite et une question orale avec débat à l'Assemblée nationale au mois de novembre 2024.





14 décembre 2024 | Bâtiment administratif d' Idjwi



Walungu(Sud-Kivu), 8 novembre 2024 | Ecole primaire
Mwamikazi



Lubumbashi 29 octobre 2024, visite de quelques chantiers
emblématiques



Tableau 1. Situation globale du PDL-145T à fin novembre 2024

OUVRAGES	PNUD	BCeCo	CFEF	TOTAL
Total ouvrages prévus	764	731	635	2130
Total ouvrages non démarrés	133	2	0	135
Total ouvrages démarrés mais arrêtés/ajournés	0	16	24	40
Total ouvrages démarrés et en cours	631	713	611	1955
Ecoles	342	412	351	1105
Centres de santé	241	253	217	711
Bâtiments administratifs	48	48	43	139
Total ouvrages restants	133	18	24	175
Taux de démarrage	82,6%	97,5%	96,2%	91,8%
Total ouvrages achevés	226	283	344	853
Ecoles	142	174	202	518
Centres de santé	66	101	109	276
Bâtiments administratifs	18	8	33	59
Taux d'ouvrages achevés	35,8%	39,7%	56,3%	43,6%
Niveau d'exécution ouvrage en cours	405	430	267	1102
Implantation/Fondation	8	75	4	87
Ecoles	3	40	0	43
Centres de santé	4	31	3	38
Bâtiments administratifs	1	4	1	6
Élévation	155	226	55	436
Ecoles	75	124	32	231
Centres de santé	68	83	22	173
Bâtiments administratifs	12	19	1	32
Finition	242	129	208	579
Ecoles	122	74	117	313
Centres de santé	103	38	83	224
Bâtiments administratifs	17	17	8	42
Total ouvrages DEJA livrés	94	204	336	634
Ecoles	93	127	198	418
Centres de santé	1	75	105	181
Bâtiments administratifs	0	2	33	35
Taux d'ouvrages DEJA livrés	14,9%	28,6%	55,0%	32,4%

Source : Comité Technique de Suivi du PDL-145T (CTSP)

- 27. Après la revue à mi-parcours dudit programme projetée au premier trimestre de l'année 2025, le Gouvernement entrevoit, dans un nouveau dynamisme, de poursuivre avec les autres volets de la première composante.** Il s'agit des : routes de desserte agricole (volet 2), infrastructures d'adduction d'eau potable et microcentrales photovoltaïques (volet 3), bâtiments administratifs des secteurs et logements des staffs de territoires (volet 4), marchés modernes et espaces de vie (volet 5). Le développement des économies rurales et des chaînes de valeur locales (Composante 2), qui vise d'améliorer la productivité dans les territoires, d'augmenter le revenu des ménages ruraux et d'assurer la sécurité alimentaire, ne va pas rester en marge. Toute cette nouvelle vague de travaux ou projets commencera naturellement par l'aménagement des routes de desserte agricole et des voies navigables, en synergie avec les grands travaux de construction de routes d'intérêt général, pour besoin de connectivité, à l'effet de faciliter l'acheminement des matériaux de construction et des biens de première nécessité.
- 28. Redynamisation du processus ITIE en RDC.** Sous le haut-patronage de Son excellence Madame la Première Ministre, un Atelier national a été organisé du 04 au 08 novembre 2024, à l'hôtel Pullman, à Kinshasa. Il avait pour objectif global d'accompagner et d'alimenter les efforts des parties prenantes pour une gestion durable des ressources naturelles en RDC. Il a réuni des représentants de la Présidence de la République, du Parlement, de la Primature et des services techniques des Ministères impliqués dans la gestion des ressources naturelles, des Provinces et Entités Territoriales Décentralisées (ETD), des organisations professionnelles et communautaires, des entreprises publiques et privées, des organisations de la société civile, des PTF, de l'équipe du projet de Développement économique intégré du secteur minier (DISM II) de la Coopération allemande GIZ, de l'ITI-RDC et de l'ITI International. En résumé, cet Atelier a permis aux parties prenantes d'accroître leur compréhension sur les enjeux de transparence et de redevabilité dans la gouvernance des ressources naturelles en RDC. Il a permis aussi à la RDC de passer en revue les exigences de la Norme ITIE 2023, afin de se préparer pour sa validation en janvier 2026. A l'issue des travaux, les participants ont produit un plan d'actions comprenant des mesures à même d'impulser un nouveau dynamisme à la gestion durable des ressources naturelles et une transition énergétique équitable, en veillant à satisfaire aux exigences de la Norme ITIE.



2.4. Un dossier saillant en quête de financement

29. Il sied de rappeler ici que quelques projets de grande importance n'évoluent pas à la vitesse souhaitée faute des ressources financières, parmi lesquels le deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RPGH2).
30. Ce recensement a pour objectif de doter le pays des statistiques démographiques et socioéconomiques fiables, pertinentes et récentes de la population de la RDC, ainsi que celles de l'habitat et cadre de vie. Il va donc fournir au pays les données exhaustives et détaillées devant constituer une base idéale pour une bonne formulation et suivi-évaluation des cadres programmatiques. Ce qui améliorera davantage le choix et le suivi des politiques publiques en faveur du social et même des activités économiques et de l'emploi. A ce jour, il faut environ USD 191 312 521 RGPH2 pour accélérer le processus du RGPH2. Le Gouvernement est appelé à décaisser rapidement un montant de USD 1 727 576 dédié notamment aux travaux actuels de production des aires de dénombrement provisoires (USD 354 312), à la diffusion des supports audio-visuels (USD 132 000), à l'acquisition des 2760 tablettes Android équipées de GPS incorporé (USD 552 000) et aux travaux de la cartographie censitaire pilote et du recensement pilote (USD 413 288).



Kinshasa le 9 décembre 2024 | Débat sur la question du recensement de la population au SÉNAT.

31. D'une manière générale, les fonds décaissés pour la réalisation des activités contenues dans la Feuille de route 2024 ou le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2024 du Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement ont été largement en-deçà des crédits inscrits dans le Budget 2024 et des fonds engagés. Cette situation a empêché la plupart des directions organiques du Ministère et des structures sous-tutelle, de se déployer sur le terrain et d'organiser normalement leurs activités prévues.

Encadré 1. Directions Organiques et Structures sous-tutelle

Directions d'appui à la gestion :

- Direction des Ressources Humaines (**DRH**) ;
- Direction Administrative et Financière (**DAF**) ;
- Direction des Etudes et de la Planification (**DEP**).

Directions de synthèse :

- Direction des Etudes Macroéconomiques (**DEME**) ;
- Direction de la Programmation et Budgétisation (**DPB**) ;
- Direction de la Planification Régionale (**DPR**) ;
- Direction de Contrôle et Suivi (**DCS**) ;
- Direction de la Banque Intégrée des Projets (**DBIP**) ;
- Direction de la Coordination des Structures d'Etudes et Planification (**COSEP**).

Directions sectorielles :

- Direction des Infrastructures (**DI**) ;
- Direction des Secteurs Productifs (**DSP**) ;
- Direction des Secteurs Sociaux (**DSS**) ;
- Direction de la Population et des Ressources Humaines (**DPRH**).

Directions de Coopération et Mobilisation des Ressources Extérieures :

- Direction du Secrétariat des Fonds de Contrepartie (**DSFC**) ;
- Direction de la Coordination des Ressources Extérieures (**DCRE**).

Etablissements publics :

- Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (**ANAPI**) ;
- Institut National de la Statistique (**INS**) ;
- Unité de Conseil et coordination du Partenariat Public-Privé (**UC-PPP**).

Autres Structures sous tutelle :

- Comité National de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (**ITIE**) ;
- Equipe Technique de Coordination des Etudes Nationales Prospectives (**ETC-ENP**) ;
- Bureau Central de Recensement (**BCR**) ;
- Centre National de Coordination de la Formation au développement (**CENACOF**) ;
- Secrétariat National pour le Renforcement des Capacités (**SENAREC**) ;
- Plateforme de la Gestion de l'Aide à l'Investissement (**PGAI**) ;
- Secrétariat technique d'Appui à la Coordination des Groupes Thématiques (**SACGT**) ;
- Observatoire Congolais pour le Développement Durable (**OCDD**) ;
- Comité National d'Action de l'Eau, Hygiène et Assainissement (**CNAEHA**) ;
- Fonds de Solidarité pour la Reconstruction Nationale (**FSRN**) ;
- Secrétariat National de Volontariat (**SNV**) ;
- Comité Technique de Suivi du Programme de Développement Local des 145 Territoires (**CTSP**) ;
- Cadre de renforcement des capacités des structures d'encadrement et de promotion du Secteur Privé et des réseaux des Organisations Féminines de la société civile (**CASPOF**) ;
- Projet d'Appui au Développement du Secteur Privé et à la Création d'Emploi (**PADSP-CE**) ;
- Communauté congolaise des Pratiques de la Gestion Axée sur les résultats de développement (**COP-RDC**).

Des Structures interministérielles :

- Comité Permanent de Cadrage Macroéconomique (**CPCM**) ;
- Secrétariat Technique Permanent du Comité de Conjoncture Economique (**STP-CCE**) ;
- Commission des Facilités Administratives, Fiscales et Douanières.

03

Suivi des assignations

32. Les activités réalisées au quatrième trimestre de l'année 2024, ont permis au Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement d'améliorer certains indicateurs de résultats retenus pour ladite année. Le tableau ci-après permet de constater les évolutions récentes.

TABLEAU ACTUALISE DE SUIVI DES ASSIGNATIONS

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Objectif Stratégique Sectoriel 1 (OSS 1): Renforcer les capacités institutionnelles et managériales du Ministère								
Résultat 1.1. : Le programme de rajeunissement compétitif et qualitatif est effectif et une politique efficace de formation initiale et continue est mise en place à travers le réseau des Centres d'Excellence du SENAREC								
1.1.1	Poursuivre le programme de rajeunissement compétitif et qualitatif, ainsi qu'une politique efficace de formation initiale et continue à travers le réseau des Centres d'excellence du SENAREC.	Non Applicable.	Les activités sont prévues pour l'année 2025, le temps de mobiliser les fonds nécessaires	Mobiliser le financement.	SENAREC		L'état des lieux est prévu au premier trimestre 2025.	

Résultat 1.2. : L'exécution des assignations des lettres de mission est suivie et évaluée

1.2.1	Suivre et évaluer l'exécution des assignations des lettres de mission.	3% de réalisation.	En 2024, il y a un démarrage relativement lent d'exécution des assignations en charge du Ministère sur la période 2024-2028. Beaucoup d'activités souffrent encore de manque de financement.	Accélérer l'exécution des assignations.	DEP			
1.2.2	Elaborer le document de politique sectorielle du Ministère.	70% de réalisation.	Intégration des observations de parties prenantes et validation.	Convoquer l'Atelier de validation technique.	DEP	Draft du Document de politique sectorielle.	Il reste la validation technique, la validation politique au Conseil des Ministres et la publication du document.	
1.2.3	Digitaliser l'Administration du Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement, lui doter, gérer et maintenir un système d'information, suivi et évaluation de l'action gouvernementale.	15% de réalisation.	En attente de financement pour accélérer cette activité de digitalisation. Plusieurs préalables en train d'être réunis : - Une application en gestation prend en charge toutes les fonctions de la gestion documentaire et, en plus, il y est développé la gestion des tâches des membres du cabinet, la gestion des audiences et la gestion de la salle des réunions ;	Disponibiliser le financement.	Cabinet du VPM, DANTIC, Autres Directions et Structures sous-tutelle		Ce projet pilote de digitalisation nécessite au moins 5.080.000\$. Comme livrables attendus : l'interconnexion de tous les bureaux de l'Administration et du Cabinet ; la plateforme de gestion électronique documentaire ; la plateforme des projets/programmes d'investissements ; la plateforme des études, planification, programmation et budgétisation ;	

			- Un nouveau site du Ministère est déjà créé et sera mis en ligne très bientôt ; - Une Commission d'élaboration des outils de mise œuvre du SISAG travaille depuis le 22 octobre 2024 et a déjà approuvé plusieurs livrables et l'outil informatique qui tient compte de l'approche 3D.				la plateforme de gestion de l'aide au développement; le tableau de bord de suivi des politiques publiques, des actions du Ministère et du Gouvernement, de l'exécution du PNSD, des ODD...	
--	--	--	--	--	--	--	--	--

Objectif Stratégique Sectoriel 2 (OSS 2): Améliorer la planification du développement								
Résultat 2.1. : Le processus PNSD 2024-2028 est finalisé								
2.1.1	Finaliser l'élaboration du PNSD 2024-2028.	100% de réalisation.			DEME	Document du PNSD adopté en Conseil des Ministres le 06 décembre 2024, après sa validation technique le 03 octobre 2024. Il est accompagné du PAP 2024-2028, du Cadre détaillé des résultats et du document de la Vision RDC 2050 (Cap vers la Vision RDC 2050) élaboré par l'ETC-ENP.	Il reste la vulgarisation notamment auprès des responsables provinciaux.	
2.1.2	Publier et vulgariser le PNSD 2024-2028.	Non Applicable.	Activité à organiser en 2025	Disponibiliser le financement.	DEME			
2.1.3	Organiser la revue du PNSD (Journées de réflexion sur le processus de Planification, Programmation, Budgétisation, Suivi et Evaluation des actions de développement de la RDC)	Non Applicable.	Activité prévue au premier trimestre 2025.	Disponibiliser le financement.	DEME		Il s'agira de : - Présentation officielle du Plan National Stratégique de Développement 2024-2028 ; - Etat des lieux du dispositif PPBSE pour un projet de Budget 2026 crédible.	

Résultat 2.2. : Les Ministères sont accompagnés dans l'élaboration de leurs stratégies sectorielles

2.2.1	Accompagner les Ministères dans l'élaboration de leurs stratégies sectorielles.	20% de réalisation. Seulement Ministère du Plan et de la CAD.	Manque de financement. En attente de programmation par certains Ministères.	Mobiliser le financement.	COSEP		Certains ministères sont en attente de financement pour élaborer ou finaliser leurs documents de stratégie sectorielle: cas du Ministère de l'Environnement et Développement Durable. Le Ministère du Budget et celui de la Formation professionnelle ont programmé cet accompagnement.	
2.2.2	Elaborer les Notes de Conjoncture Economique.	100% de réalisation.			DEME/ STP-CEE	Notes de Conjoncture Economique.		

Résultat 2.3. : Les provinces et les ETD sont accompagnées dans l'élaboration de leurs plans de développement

2.3.1	Accompagner les provinces dans l'élaboration de leurs plans de développement.	33,4% de réalisation.	Les travaux qui ont démarré au mois de septembre 2024 pour une seule province (Sud-Kivu), se sont étendus à 2 autres provinces (Maniema et Ituri). Manque de financement pour d'autres provinces.	Mobiliser le financement pour d'autres provinces..	DPR		Le PNUD a accepté de financer cette activité en 2024 pour 5 provinces, à savoir Sud-Kivu, Nord-Kivu, Maniema, Ituri et Maï-Ndombe. L'accompagnement est en cours au Nord-Kivu.	
2.3.2	Accompagner les ETD dans l'élaboration de leurs Plans de Développement Local.	70% de réalisation.	Il ne reste que la validation politique.		DPR	Documents PLD	Les 53 ETD du Kasai, Kasai central, Kasai oriental, Lomami et Sankuru, disposent de leurs draft.	

Résultat 2.4. : Les travaux d'actualisation de la stratégie nationale du développement des statistiques sont accélérés								
2.4.1	Accélérer les travaux d'actualisation de la stratégie nationale du développement des statistiques.	14% de réalisation.	Manque de financement. Le projet de Loi sur l'activité statistique en RDC est déjà finalisé.	Disponibiliser le financement.	INS et les sectoriels.		Mise à disposition de USD 900000.	
Résultat 2.5. : Le recensement général de la population et de l'habitat est organisé								
2.5.1	Organiser le deuxième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH2).	10% de réalisation.	Manque de financement. Actuellement, nombre d'opérateurs SIG insuffisant pour les travaux actuels de production des aires de dénombrement provisoires (13 personnes au lieu de 40 attendues).	Mettre à disposition USD 1727576 dédié entre autres travaux actuels de production des aires de dénombrement provisoires (USD 354312), à la diffusion des supports audio-visuels (USD 132000), à l'acquisition des 2760 tablettes Android équipées de GPS incorporé (USD 552000) et aux travaux de la cartographie censitaire pilote et du recensement pilote (USD 413288). Ce sont là des activités pour 2024.	Bureau Central du Recensement (BCR)		Actuellement, c'est la phase de production des aires de dénombrement provisoires : 3 villes complètement achevées, 12 villes couvertes à plus ou moins 50% sur un total de 33 villes. Cette activité est prévue pour 5 mois avec un effectif de 40 opérateurs SIG. En attendant, la mise à disposition des ressources financières, le BCR fait avancer l'opération en comptant sur ses cadres techniques (une dizaine). Il y a déjà 10546 Aires de dénombrement provisoires couvertes sur 130000 attendues à l'échelle nationale.	

Résultat 2.6 : Les statistiques économiques et sociales sont produites								
2.6.1	Produire l'indice des prix.	100% de réalisation.			INS		L'activité n'est pas financée par le Gouvernement.	
2.6.2	Réaliser l'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages (ECVM).	97% de réalisation.	Insuffisance de fonds pour achever l'activité. Non-paiement des arriérés de salaires.	Mettre à disposition USD 2750000	INS		Payer les membres de l'équipe technique et de l'assurance-qualité plus de 12 mois d'impaiement d'arriérées. Activer le Fonds de contrepartie du Gouvernement pour l'ECVM.	
2.6.3	Réaliser l'Enquête Démographique et de Santé (EDS).	90% de réalisation.			INS	Rapport des indicateurs clés disponibles depuis le 6 août 2024.		
2.6.4	Produire un annuaire statistique.	0% de réalisation.	Activité en cours de préparation. Manque de financement.	Disponibiliser le financement.	INS		Mise à disposition de 650.000 USD.	
2.6.5	Migrer les comptes nationaux vers le système de comptabilité nationale SCN2008.	Non Applicable.	Activité en cours de préparation pour 2025. Il y a eu déjà le rebasage des comptes nationaux.	Disponibiliser le financement.	INS		Mise à disposition de 2.052.000 USD.	
Résultat 2.7 : La transparence et la publication des contrats miniers et d'hydrocarbures, dans le respect de la réglementation nationale et des bonnes pratiques internationales sont assurées								
2.7.1	Assurer la transparence et la publication des contrats miniers et d'hydrocarbures, dans le respect de la réglementation nationale et des bonnes pratiques internationales.	100% des contrats du secteur extractif régulièrement signés, enregistrés et connus sont publiés à ce jour.			ITIE	Rapport d'activités	A ce jour, 336 documents contractuels sont publiés sur le site web du Ministère des Mines, 10 Contrats du secteur des Hydrocarbures et 61 Contrats du secteur forestier sont publiés sur le site web de l'ITIE-RDC. L'ITIE-RDC ne dispose donc pas de repères pour savoir combien de contrats seront signés au cours d'un Exercice. C'est a posteriori, lorsque les contrats sont déjà signés et enregistrés par les Services attitrés, notamment le Cadastre Minier et la CTCPM, que l'ITIE-RDC les fait publier	Mettre en place un mécanisme de transmission systématique aux Services attitrés des contrats pour publication dans le délai légal.

Objectif Stratégique Sectoriel 3 (OSS 3) : Améliorer la programmation et budgétisation des investissements publics ainsi que la promotion des investissements privés et du partenariat au développement

Résultat 3.1. : La crédibilité budgétaire est améliorée en mettant en place des budgets réalistes et crédibles

3.1.1	Prendre une Circulaire fixant les orientations spécifiques pour l'élaboration du budget des dépenses en capital.	100% de réalisation.			DPB		Circulaire N°001 du 30 mars 2024 fixant les orientations spécifiques pour l'élaboration du budget des dépenses en capital (projet de Loi de finances 2025).	
3.1.2	Elaboration du budget des dépenses en capital.	70% de réalisation.			DPB	Projet de Loi de finances 2025.	Il s'agit de la proportion de projets matures inscrits dans la Loi de Finances. L'objectif est d'atteindre le taux de 100% d'ici 2028.	
3.1.3	Exécution du fonds de préinvestissement	0% de réalisation.	Non décaissement des fonds de pré-investissement, non-respect de calendrier budgétaire.	Mobiliser le financement nécessaire en faveur des études de faisabilité.	DPB			

Résultat 3.2 : Le nouveau cadre de gestion des investissements publics des projets avec au centre l'élaboration et la publication du Programme pluriannuel d'Investissements Publics est mis en place

3.2.1	Mettre en œuvre le nouveau cadre de gestion des investissements publics des projets avec au centre l'élaboration et la publication du Programme pluriannuel d'investissements Publics (PIP).	100% de réalisation.			DPB	Programme d'Investissements Publics (PIP)	La DPB devrait produire un PIP national, mais elle se limite pour le moment au PIP de l'Administration centrale qui n'intègre pas les PIP provinciaux.	
3.2.2	Accompagner les Provinces dans l'élaboration des PIP provinciaux.	0% de réalisation.	Manque de financement.	Trouver le financement.	DPB		Les Missions d'harmonisation devant descendre dans les provinces n'ont pas été financées.	

3.2.3	Prendre des mesures d'application du Décret N°23/18 du 31 mai 2023 portant gestion des investissements publics.	45% de réalisation.	Projet d'Arrêté portant création et fonctionnement de la Commission Permanente pour l'inscription des projets dans le PIP (COPIP). Projet d'Arrêté interministériel fixant les modalités d'organisation et fonctionnement du Fonds de pré-investissement en cours d'élaboration. Réunions avec les parties prenantes.	Finaliser les deux projets d'Arrêté avec les parties prenantes et les soumettre au processus de signature.	DPB	Décret N°23/18 du 31 mai 2023 portant gestion des investissements publics.		
Résultat 3.3 : Cadre légal et réglementaire régissant le secteur des PPP est renforcé								
3.3.1	Elaboration de l'avant-projet de loi portant modification de la Loi sur le PPP	16% de réalisation.	L'élaboration de l'avant-projet de loi portant modification de la Loi sur le PPP est en cours. Le processus de recrutement du consultant/firme devant assister l'UC-PPP dans cet exercice est sur le point d'être bouclé. Le rapport de sélection a été transmis à la BAD par la CFEF pour Avis de Non Objection (ANO).	Assurer le suivi du processus de recrutement du Consultant suivant la procédure de la BAD. Attendre l'arrivée du consultant.	UC-PPP		Les experts de l'UC-PPP passent déjà en revue les différents textes régissant le PPP pour recenser les lacunes et les points d'amélioration, en attendant l'arrivée du Consultant.	
3.3.2	Elaboration du projet de texte modifiant le décret d'application de la Loi PPP.	16% de réalisation.	L'élaboration du projet de texte modifiant ce décret est en cours.	Accélérer le processus.				

Résultat 3.4 : Cadre stratégique et opérationnel de PPP mis en place								
3.4.1	Elaborer la stratégie de développement des PPP	0% de réalisation			UC-PPP			
3.4.2	Constituer le portefeuille des projets PPP prioritaires.	30% de réalisation.	Ce processus a déjà démarré l'identification des projets de PPP en cours auprès de tous les ministères sectoriels et des Provinces, en vue de constituer un portefeuille de projets. Cet exercice bénéficiera de l'appui du Consultant en attente de l'ANO de la BAD.	Accélérer le processus d'identification des projets en cours, en attendant l'arrivée du Consultant.	INS			
Résultat 3.5 : La mobilisation, la gestion et l'efficacité de l'aide au développement sont renforcées								
3.5.1	Renforcer la coordination des interventions des ASBL et EUP en RDC	100% de réalisation.			DCRE	Rapport National sur les inventions des ASBL et EUP en RDC, exercice 2023.		
3.5.2	Poursuivre la réalisation du 4ème Cycle de Suivi du Partenariat Mondial.	80% de réalisation.	Processus en cours	Poursuivre l'exercice de suivi	DCRE	Rapports de mission de collecte des données.	Les résultats de la collecte des données seront disponibles en décembre 2024.	
3.5.3	Organiser des tables rondes (ou conférences) des investisseurs, bailleurs de fonds et autres PTF, ainsi que des fora de coopération bilatérale avec les pays partenaires importants	Non Applicable.	La première conférence en cours de préparation est prévue en 2025.	Accélérer la préparation.	Cabinet du VPM, Directions et Structures sous-tutelle			

Résultat 3.6 : Les réformes pour stimuler l'investissement privé sont accélérées								
3.6.1	Accorder les exonérations au code des investissements	50% de réalisation.	Les projets d'Arrêtés interministériels d'agrément tardent à obtenir le contreseing au Ministère des Finances	Poursuivre avec le suivi	Ministère du Plan & CAD	Projets d'Arrêtés interministériels d'agrément	25 autres arrêtés ont été transmis au Ministère des Finances	Lettre de rappel adressée au Ministre des Finances dont référence N 1914/CAB/VPM/MIN.PL.CAD/GNM/PLK/sbe/2024 du 4 décembre 2024.
3.6.2	Organiser les assises nationales du Climat des affaires et deuxième session du Dialogue Public-Privé (DPP).	100% de réalisation.			ANAPI	Rapport d'activité	La Deuxième édition des assises nationales du Climat des affaires et deuxième session du Dialogue Public-Privé (DPP) a eu lieu du 28 au 31 octobre 2024 à Lubumbashi.	
Résultat 3.7 : Le Code des Investissements est revisité								
3.7.1	Revisiter le Code des Investissements.	40,5% de réalisation.	Recrutement du Consultant et rédaction du Code revisité.	Finaliser le processus de recrutement du Consultant.	ANAPI	Rapport global de validation des Cafés de réflexion		
Résultat 3.8 : La matrice des réformes est mise en œuvre								
3.8.1	Suivre la mise en œuvre de la Feuille de route des réformes gouvernementales relatives à l'amélioration du climat des affaires:	72,6% de réalisation.	Les mesures et réformes gouvernementales non encore coulées sous forme d'assignations aux différents Ministères.	Examen et validation par l'ECOFIRE, puis transmission au Conseil des ministres pour adoption.	Ministère du Plan & CAD	Feuille de route des réformes.	Réunion de validation de la Feuille de route des réformes par le Comité de Pilotage du Groupe Thématique Climat des Affaires tenue le 15 novembre 2024 à Rotana Hotel.	Feuille de route transmise à l'ECOFIRE par la lettre n°1990/CAB/VPM/MIN.PL/GNM/Parsec/sbe/2024 du 11 décembre 2024.

Résultat 3.9 : Les programmes et projets d'investissements publics sont suivis et évalués								
3.9.1	Suivre et évaluer les programmes et projets d'investissements publics.	43,3% de réalisation.	Manque d'engagement des crédits ayant comme conséquence la difficulté de faire le suivi.	Trouver un financement consistant pour réaliser l'action.	DCS	Rapport de suivi de l'exécution financière des dépenses en capital.		
Résultat 3.10 : L'accès des populations de 145 Territoires aux infrastructures et services socio-économiques de base est significativement amélioré, leurs activités économiques et leurs bien être se sont accrus								
3.10.1	Construire, réhabiliter, équiper et rendre fonctionnelles les écoles.	69,37% de réalisation. 518 écoles achevées à fin novembre 2024 et 313 en phase d'achèvement, soit au total 831 écoles achevées ou en finition sur 1198 prévues. Ce qui correspond à un taux estimé de 69,37% de réalisation.	Financements non encore disponibles pour parachever le volet 1 de la composante 1 du PDL-145T Certains contrats non encore signés et d'autres travaux ajournés.	Décaisser le reste du financement du volet 1, soit USD 225,93 millions	CTSP	Les écoles construites/ réhabilitées et équipées.	Le choix de certains sites pose des sérieux problèmes d'accessibilité ; la durée de la passation de marché selon le code de marché public est trop longue par rapport aux exigences du programme ; le décaissement prévu selon le timing souffre d'un grand retard ; la supervision des activités selon le financement n'est pas respectée.	Revue à mi-parcours du programme PDL-145T. Conférence des investisseurs, bailleurs de fonds et autres PTF.
3.10.2	Construire, réhabiliter, équiper et rendre fonctionnelles les infrastructures sanitaires.	63,45% de réalisation. 276 centres de santé achevés à fin novembre 2024 et 224 en phase d'achèvement, soit au total 500 centres de santé achevés ou en finition sur 788 prévus. Ce qui correspond à un taux estimé de 63,45% de réalisation.	Financements non encore disponibles pour parachever le volet 1 de la composante 1 du PDL-145T. Certains contrats non encore signés et d'autres travaux ajournés.	Décaisser le reste du financement du volet 1, soit USD 225,93 millions.	CTSP	Les centres de santé construits/ réhabilités.	Le choix de certains sites pose des sérieux problèmes d'accessibilité ; la durée de la passation de marché selon le code de marché public est trop longue par rapport aux exigences du programme ; le décaissement prévu selon le timing souffre d'un grand retard ; la supervision des activités selon le financement n'est pas respectée.	Revue à mi-parcours du programme PDL-145T. Conférence des investisseurs, bailleurs de fonds et autres PTF.

3.10.3	Construire et équiper les bâtiments administratifs.	69,66% de réalisation. 59 bâtiments administratifs achevés à fin novembre 2024 et 42 en phase d'achèvement, soit au total 101 bâtiments administratifs achevés ou en finition sur 145 prévus. Ce qui correspond à un taux estimé de 69,66% de réalisation. 0 bâtiment administratif pour les secteurs sur 636 prévus.	Financements non encore disponibles pour parachever le volet 1 de la composante 1 du PDL-145T Certains contrats non encore signés et d'autres travaux ajournés.	Décaisser le reste du financement du volet 1, soit USD 225,93 millions	CTSP	Les bâtiments administratifs des territoires construits et équipés.	Le choix de certains sites pose des sérieux problèmes d'accessibilité ; la durée de la passation de marché selon le code de marché public est trop longue par rapport aux exigences du programme ; le décaissement prévu selon le timing souffre d'un grand retard ; la supervision des activités selon le financement n'est pas respectée.	Revue à mi-parcours du programme PDL-145T. Conférence des investisseurs, bailleurs de fonds et autres PTF
3.10.4	Construire et équiper les logements pour le staff dirigeant du territoire.	0% de réalisation. 0 logement sur 1450 prévus.	Démarrage des travaux reprogrammé en 2025.	Mobiliser déjà le financement des travaux en 2025.	CTSP			Revue à mi-parcours du programme PDL-145T. Conférence des investisseurs, bailleurs de fonds et autres PTF
3.10.5	Réhabiliter, entretenir et opérationnaliser les routes de desserte agricole.	0% de réalisation des travaux. 0 km sur 40479 prévus.	Problème de financement. Choix opéré pour des routes en terre stabilisée. Démarrage des travaux reprogrammé en 2025.	Revoir les études de faisabilité, étant donné le choix porté sur les routes en terre stabilisée. Mobiliser déjà le financement des travaux en 2025.	CTSP		Les études de faisabilité pour les routes en terre sont à 100% disponibles depuis 2023. Mais, il y a nécessité de les revoir, étant donné le choix porté sur les routes en terre stabilisée.	Revue à mi-parcours du programme PDL-145T. Conférence des investisseurs, bailleurs de fonds et autres PTF

3.10.6	Construire et réhabiliter les ouvrages d'art.	0% de réalisation. 0 ouvrage d'arts sur 6500 prévus.	Démarrage des travaux reprogrammé en 2025.	Mobiliser déjà le financement des travaux en 2025.	CTSP			Revue à mi-parcours du programme PDL-145T. Conférence des investisseurs, bailleurs de fonds et autres PTF
3.10.7	Construire des mini-centrales photovoltaïques.	0% de réalisation. 0 mini-centrale sur 418 prévues.	Problème de financement. Démarrage des travaux reprogrammé en 2025.	Mobiliser déjà le financement des travaux reprogrammé en 2025.	CTSP			Revue à mi-parcours du programme PDL-145T. Conférence des investisseurs, bailleurs de fonds et autres PTF
3.10.8	Eclairer les routes par des lampadaires.	0% de réalisation. 0 km sur 471 prévus.	Problème de financement. Démarrage des travaux reprogrammé en 2025.	Mobiliser déjà le financement des travaux reprogrammé en 2025.	CTSP			Revue à mi-parcours du programme PDL-145T. Conférence des investisseurs, bailleurs de fonds et autres PTF
3.10.9	Construire des forages d'adduction d'eau / bornes fontaines.	0% de réalisation. 0 forage sur 3071 prévus. 0 ménage sur 2,5 millions prévus.	Problème de financement. Démarrage des travaux reprogrammé en 2025.	Mobiliser déjà le financement des travaux reprogrammé en 2025.	CTSP			Revue à mi-parcours du programme PDL-145T. Conférence des investisseurs, bailleurs de fonds et autres PTF

3.10.10	Construire et rendre fonctionnels les marchés avec espaces à vivre.	0% de réalisation. 0 marché sur 283 prévus.	Problème de financement. Démarrage des travaux reprogrammé en 2025.	Mobiliser déjà le financement des travaux reprogrammé en 2025.	CTSP			Revue à mi-parcours du programme PDL-145T. Conférence des investisseurs, bailleurs de fonds et autres PTF
Résultat 3.11 : Les économies des Territoires ruraux sont revivifiées et dynamisées								
3.11.1	Structurer et professionnaliser les producteurs (ménages) agricoles locaux.	0% de réalisation. 0 ménage sur 500000 prévus.	Problème de financement. Démarrage des travaux reprogrammé en 2025.	Mobiliser déjà le financement des travaux reprogrammé en 2025.	CTSP			Revue à mi-parcours du programme PDL-145T. Conférence des investisseurs, bailleurs de fonds et autres PTF
3.11.2	Créer et redynamiser les structures des producteurs agricoles.	0% de réalisation. 0 structure communautaire d'encadrement et accompagnement des producteurs agricoles sur 290 prévues. 0 coopérative/ Groupement d'Intérêt Economique sur 2170 prévus.	Problème de financement. Démarrage des travaux reprogrammé en 2025.	Mobiliser déjà le financement des travaux reprogrammé en 2025.	CTSP			Revue à mi-parcours du programme PDL-145T. Conférence des investisseurs, bailleurs de fonds et autres PTF

3.11.3	Acquérir des équipements de production, de traitement et de transformation et les mettre à disposition des producteurs agricoles locaux, structurés et professionnalisés.	0% de réalisation. 0 tricycle sur 12500 prévus. 0 ha aménagé sur 43000 prévus. 0 unité de transformation sur 4340 prévues.	Problème de financement. Démarrage des travaux reprogrammé en 2025.	Mobiliser déjà le financement des travaux reprogrammé en 2025.	CTSP			Revue à mi-parcours du programme PDL-145T. Conférence des investisseurs, bailleurs de fonds et autres PTF
3.11.4	Acquérir et distribuer des intrants et semences agricoles aux producteurs locaux structurés et professionnalisés.	0% de réalisation. 0 tonne d'intrants/semences sur 500000 prévues	Problème de financement. Démarrage des travaux reprogrammé en 2025.	Mobiliser déjà le financement des travaux reprogrammé en 2025.	CTSP			Revue à mi-parcours du programme PDL-145T. Conférence des investisseurs, bailleurs de fonds et autres PTF
Résultat 3.12 : Les capacités de gestion de développement local des acteurs Etatiques territoriaux et communautaires sont renforcées								
3.12.1	Renforcer les capacités de gestion de développement local des acteurs étatiques territoriaux et communautaires.	0% de réalisation. 0 structure communautaire formée sur 290 prévues. 0 modules de formation gestion des infrastructures sur 5 prévus (eau, électricité, route, bâtiment, et marché-espace à vivre).	Problème de financement. Démarrage des travaux reprogrammé en 2025.	Mobiliser déjà le financement des travaux reprogrammé en 2025.	CTSP			Revue à mi-parcours du programme PDL-145T. Conférence des investisseurs, bailleurs de fonds et autres PTF

Résultat 3.13 : Un système d'information géoréférencé interopérable de suivi est développé et rendu opérationnel								
3.13.1	Développer et opérationnaliser le système d'information géoréférencé interopérable de suivi.	0% de réalisation. 0 (aucun système mis en place et opérationnel).	Problème de financement. Démarrage des travaux reprogrammé en 2025.	Mobiliser déjà le financement des travaux reprogrammé en 2025.	CTSP			Revue à mi-parcours du programme PDL-145T. Conférence des investisseurs, bailleurs de fonds et autres PTF
Résultat 3.14 : Le Programme de Développement des 145 Territoires (PDL-145T) est suivi et évalué								
3.14.1	Organiser la revue du PDL-145T.	Non Applicable.	Activité prévue au 1er semestre 2025. Le travail préparatoire est en cours.	Accélérer les préparatifs, notamment la collecte de données.	CTSP		Récolte des données de façon indépendante dans quelques territoires avant la revue.	
3.14.2	Organiser les missions de suivi des travaux sur terrain et de réception des ouvrages.	100% de réalisation concernant la réception des ouvrages.	3 ouvrages réceptionnés provisoirement en novembre 2024 : 1 école et 1 centre de santé au Tanganyika et 1 centre de centre au Sud-Kivu.		CTSP et Agences d'Exécution du PDL-145T (AEP).	PV de réception des ouvrages.	Cette activité a permis de mobiliser la population, les autorités locales, les notables, la société civile et les députés autour du PDL-145T.	
3.14.3	Organiser les réunions du Comité Opérationnel National (CONA).	12,5% de réalisation. 6 rencontres seulement en 2024 sur 48 prévues.	L'Ordonnance N°23/003 du 12 janvier 2023 portant création, organisation et fonctionnement du cadre institutionnel de la mise en œuvre et du suivi-évaluation du PDL-145T prévoit que le CONA se réunisse ordinairement toutes les deux semaines. Ce qui n'est pas le cas, faute de moyens financiers.	Mobiliser le financement pour que cette activité soit régulière.	CTSP	PV de réunions	Le Gouvernement, à travers les 3ème, 4ème et 5ème réunions du CONA, a levé l'option de financer et finaliser rapidement le volet 1 qui concerne la construction/ réhabilitation et équipement des écoles, des centres de santé et des bâtiments administratifs des territoires, soit 112 millions USD complémentaires pour atteindre les cibles fixées. Seuls 59 millions USD libérés en octobre 2024.	

RAPPORT DE SUIVI

DES ASSIGNATIONS DU MINISTÈRE DU PLAN ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Octobre, Novembre et Décembre 2024



MINISTÈRE DU PLAN
ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT

4155, Rue des Coteaux, Petit Pont, Kinshasa - Gombe
Tél. : +243990055549 • E-mail : info@plan.gouv.cd
www.plan.gouv.cd

